

Le 1^{er} Septembre 2026

**Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)
de Pharmacogénétique (« RCPGx »)**

Chers/chères collègues,

Nous sommes heureux de vous informer de la mise en place d'une **RCP nationale de pharmacogénétique qui va débiter le 18 Septembre 2026**. Cette réunion mensuelle se tiendra le 3^{ème} vendredi de chaque mois entre 12h30 et 13h30 en visioconférence via l'outil ROFIM.

Les **objectifs de cette RCP** sont de discuter d'analyses pharmacogénétiques à réaliser ou à interpréter quand :

- un **effet indésirable médicamenteux** est survenu et les premières analyses pharmacogénétiques n'ont pas permis de mettre en évidence une prédisposition à une toxicité médicamenteuse mais que l'histoire thérapeutique incite à poursuivre les investigations
- une **résistance au traitement médicamenteux** justifie une discussion collégiale pour valider l'indication d'une analyse pharmacogénétique.
- des résultats de **suivi thérapeutique pharmacologique** justifient une discussion collégiale pour valider l'indication d'une analyse pharmacogénétique.
- la **mise en évidence d'un variant** au sein d'un pharmacogène de manière fortuite ou non justifie une discussion collégiale pour le conseil génétique (évaluation de la pathogénicité, le rendu au patient et définir les modalités d'adaptation du traitement car il n'y a pas de recommandations publiées.

Huit praticiens du réseau francophone de pharmacogénétique auront la charge d'organiser la réunion, par binômes, à tour de rôle : Pr Marie-Anne Lorient, Pr Nicolas Picard, Dr Estelle Ayme-Dietrich, Dr Louis Lebreton, Dr Jean-Christophe Boyer, Dr Paul Vilquin, Dr Sylvie Quaranta et Dr Tiphaine Adam de Beaumais.

Nous pourrions discuter jusqu'à 4 dossiers par séance. Pour qu'un dossier soit examiné, les demandes d'avis pourront être soumises jusqu'au lundi de la semaine de la RCP. Pour se faire, il faut se créer un compte ROFIM (<https://www.rofim.fr>) et vous pourrez inscrire votre dossier à discuter via cette plateforme en sélectionnant la « RCPGx - RCP nationale de pharmacogénétique ».

Un quorum comportant des membres des réseaux RNPGx ainsi qu'un pharmacovigilant du RFCRPV sera en charge de l'élaboration d'une conclusion éclairée pour chaque dossier, éventuellement après l'avis d'experts extérieurs au quorum.

Pour les coordonnateurs de la RCPGx,



Nicolas Picard, Président du RNPGx